



2011 - Rapport annuel activités **EAUX NATURELLES**

Le mot du Président



L'année 2011 a constitué une nouvelle étape importante dans l'évolution du SYDED qui est devenu un véritable **opérateur public départemental en matière d'environnement**.

En effet, d'autres activités se sont développées aux côtés du **traitement des déchets** qui demeure la compétence principale. Je pense notamment à l'eau potable qui est entrée dans une phase de production ou encore à la prise en charge des missions d'assistance technique à l'assainissement et aux eaux naturelles. Enfin, l'activité bois-énergie est désormais suffisamment consolidée pour envisager de nouveaux projets de plus grande ampleur.

En ce qui concerne la compétence historique, c'est le tri des déchets recyclables qui a été au centre de l'attention. D'un point de vue technique tout d'abord, puisque le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové est entré en service en juin. La réalisation de ce chantier a nécessité seulement quatre semaines d'arrêt et n'a pas porté atteinte aux emplois des agents puisque ceux-ci ont pu travailler sur le site de Figeac. Ce nouvel outil optimise le tri tout en améliorant l'ergonomie des postes de travail. Sur le plan administratif ensuite, puisque la signature d'un nouveau contrat avec Eco-Emballages et la renégociation des prix de reprise des matériaux ont permis grâce au maintien des bonnes performances de tri de réaliser un exercice financier exceptionnel qui permettra, je l'espère, de contenir les futures évolutions tarifaires.

Conséquence directe de la crise, on assiste à une raréfaction des aides à la réalisation des investissements publics qui ralentit la réalisation des **réseaux de chaleur**. Malgré cela, le réseau de chaleur de Livernon a pu voir le jour, portant ainsi leur nombre à 9, soit environ 700 bâtiments raccordés.

La prise en charge de la **production d'eau potable** de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès s'est réalisée sans qu'aucun incident ne soit à déplorer, les volumes et la qualité de l'eau produite étant conformes aux prévisions. Néanmoins, dans un souci d'amélioration du service rendu, des études d'optimisation ont déjà démarré.

La délégation de missions du Conseil général en matière d'assistance technique à l'**assainissement** et aux **eaux naturelles** s'est déroulée dans la continuité. En revanche, les collectivités qui étaient jusque-là dans une relation contractuelle avec le Département sont désormais adhérentes du SYDED. Elles deviennent donc décisionnaires, notamment en matière d'évolution des prestations rendues. Ainsi, les élus ont par exemple décidé de créer une nouvelle intervention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Afin de poursuivre son évolution et de réaliser au mieux ses missions de service public le SYDED doit continuer d'innover et d'œuvrer auprès de ses adhérents et des usagers. D'autre part, il s'agira dès 2012 de développer l'assistance technique aux gestionnaires d'une eau de baignade pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires rencontrées par les collectivités.

En tant que Président, je me dois de saluer l'implication de tous, élus comme l'ensemble du personnel, qui a légitimé le SYDED en tant qu'acteur reconnu des questions environnementales. Cela lui permettra de progresser encore et ainsi tendre vers son principal objectif : **offrir un service public optimum au meilleur prix**.

Bernard CHOULET

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Missions transversales : la structure administrative	5
Organisation et répartition des emplois	5
Bilan financier global	6
Les chiffres clés de l'année	7

EAUX NATURELLES

Avant-propos	10
Connaissance des eaux naturelles.....	11
Le principe	11
Étendue de la compétence	11
Le contexte	11
Adhésions	11
Bilan des réseaux de suivi	12
Bilan des interventions spécifiques	13
Assistance à la gestion des eaux de baignade	14
Le principe	14
Étendue de la compétence	14
Le contexte	14
Adhésions	15
Le bilan	16
Bilan financier 2011	20
Tarifs.....	20
Financement.....	20

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	22
Pour les scolaires	22
Pour le grand public.....	22
Prévention des risques	23
SANTÉ – SÉCURITÉ : la Prévention.....	23
ENVIRONNEMENT : la Maîtrise des impacts	23

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes (voir ci-dessous). L'adhésion des collectivités est facultative.

■ ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
- **Production de l'eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"EAUX NATURELLES"	"ASSAINISSEMENT"
13 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	11 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	44 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles	132 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées
			3 réseaux de suivi 22 sites de baignade	

MISSIONS TRANSVERSALES : LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles. Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratifs, ressources humaines, communication, assistance aux collectivités membres, qualité / sécurité / environnement, études / développement / travaux, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

ORGANISATION ET RÉPARTITION DES EMPLOIS

Effectif total au 31/12/2011 : 240 personnes

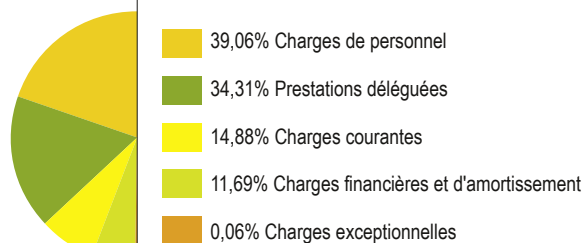


BILAN FINANCIER GLOBAL

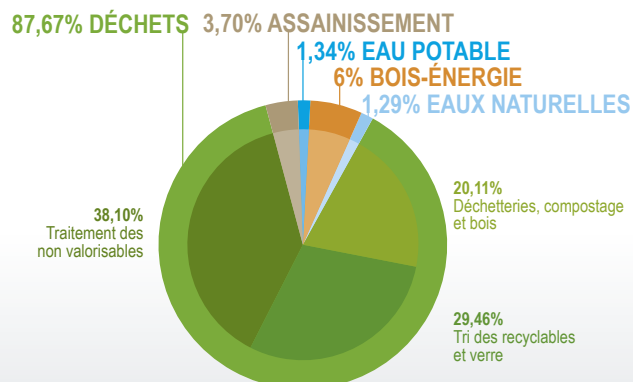
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Energie", "Assainissement", "Eau potable" et "Eaux naturelles".

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 19 363 662 €

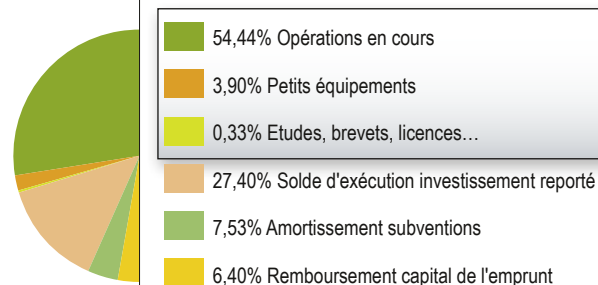


Répartition des dépenses par budget et par activité :

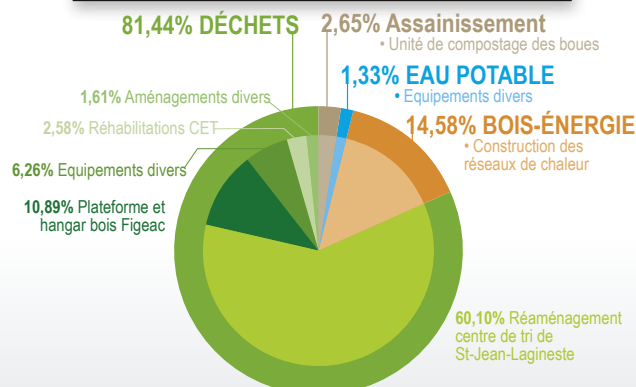


INVESTISSEMENT :

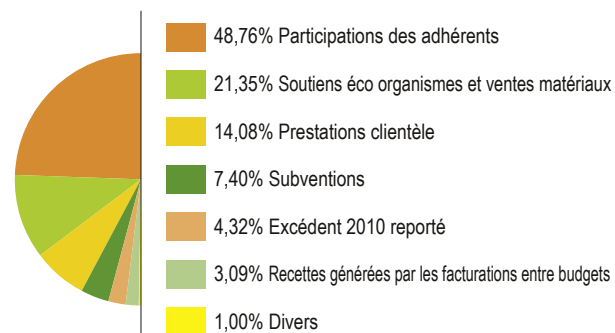
DÉPENSES : 9 559 073 €



Répartition des dépenses réelles : 5 609 444 €



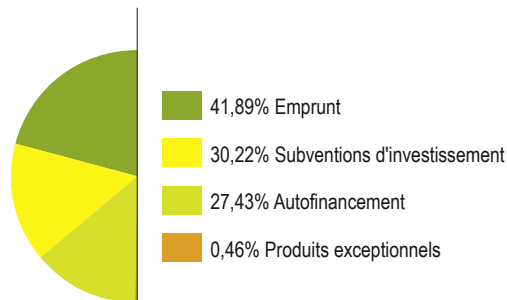
RECETTES : 22 198 458 €



Excédent 2011 : 2 834 796 €

dont :
 950 000 € d'excédent 2010 reporté "Déchets",
 4 762 € d'excédent 2010 reporté "Eau potable",
 4 795 € d'excédent 2010 reporté "Assainissement".

FINANCEMENT* : 5 609 444 €



* Financement des dépenses réelles

La durée de l'extinction de la dette (7 millions d'euros) est de 20 ans (2032).
 Le SYDED possède un taux d'endettement très faible (4,43%).

FAITS MARQUANTS

L'année 2011 en bref...

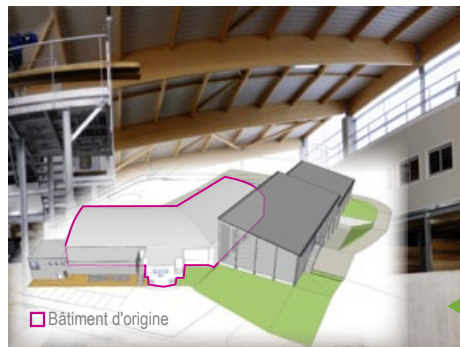
DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 118 241 tonnes de déchets, dont :

■ 29 507 tonnes de recyclables ■ 43 025 tonnes d'ordures résiduelles ■ 45 709 tonnes d'apports en déchetteries.

Le SYDED a signé un nouveau **contrat avec Eco-Emballages** pour le soutien financier du tri des emballages ménagers (2 500 000 € par an).

Une démarche de prévention de la production de déchets a été mise en place, en partenariat avec l'ADEME (ex. Vente de 1 500 composteurs).



Secteur de Catus :

L'expérimentation du tri automatisé des petits emballages métalliques est lancée sur le centre de tri de Catus.

Secteur de Figeac :

Une plateforme de valorisation du bois et un hangar de stockage avec intégration d'une toiture photovoltaïque ont été réalisés sur le site.

Le CET de Figeac a été réhabilité.

Secteur de St-Jean-Lagineste :

Le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové a été mis en service (5 000 000 €).

BOIS-ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur :

Le SYDED gère **8 réseaux**, avec 667 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **816 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

L'équipe a été renforcée, avec un service aux usagers joignable 24H/24H.

Construction des réseaux de chaleur :

La réalisation du réseau de Livernon a été finalisée (800 000 €).

La 2^{ème} phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est entamée.

Le projet du réseau de Lacapelle-Marival est reporté, dans l'attente d'attribution de subventions.

Ressource bois :

Les résultats de l'étude sur la mobilisation de la ressource bois démontre un potentiel départemental considérable, et ce, sans porter atteinte à la couverture forestière. ►



EAU POTABLE



Gestion opérationnelle :

Le SYDED a pris en charge l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc** et du **SIAEP Francoulès** : 521 343 m³ d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** a été enclenchée.

Des études ont été engagées pour la réalimentation de la commune de Caillac et le secteur de Martel.

Assistance technique :

Environ 40 missions de maîtrise d'œuvre ont été menées auprès de collectivités membres.

ASSAINISSEMENT

Suite à la délégation du Conseil général, le SYDED a mis en place un important déploiement des interventions dans ce domaine qui, jusqu'alors, se limitaient au traitement des boues d'épuration par compostage. Les adhésions au SYDED ont été massives, compte-tenu du morcellement des structures gestionnaires de l'assainissement collectif.

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées :

178 stations d'épuration ont été visitées.

Les interventions se sont élargies à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) : 13 missions formalisées.

Assistance à l'assainissement non collectif :

Un état des lieux départemental des SPANC a été mené, avec une réflexion départementale sur l'harmonisation des services.

Traitement des boues de stations d'épuration :

3 185 tonnes de boues ont été compostées en 2011, avec deux nouvelles stations d'épuration concernées (Figeac et Souillac).

Des préparatifs ont été engagés en vue de la prise en charge au 1^{er} janvier 2012 du traitement des boues par tous modes.



EAUX NATURELLES



L'assistance à la gestion des eaux naturelles est une activité nouvelle en 2011, suite à la délégation du Conseil général.

Les services proposés par le SYDED, au travers du Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE), ont été assurées **dans la continuité des missions traditionnelles** (réseaux de suivi de la qualité des eaux, In'eau loisirs...) malgré l'impact du changement institutionnel.

Toutes les collectivités gestionnaires d'une baignade recensée (22 sites) ont adhéré au SYDED pour bénéficier de l'assistance technique qui a été mise en place (forte implication dans la mise en œuvre réglementaire des profils de baignade).

Activités **"EAUX NATURELLES"**

AVANT-PROPOS

Il s'agit d'une **nouvelle compétence du SYDED** depuis le 1er janvier 2011, date à laquelle le Conseil général du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette délégation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques** (LEMA) du 30 décembre 2006 de maintenir la vision intégrée des milieux aquatiques privilégiée dans l'organisation du SATESE.

Cette compétence élargit donc les interventions du SYDED dans le domaine de l'eau. Elle a de plus été enrichie en 2011 par la mission d'**assistance technique et administrative à la gestion des eaux de baignade** (ATPREB).

D'une manière plus globale, si les différents intervenants dans le domaine de l'eau à l'échelle du bassin versant ou du département ont continué à bénéficier des mêmes interventions techniques qu'en 2010 où le SATESE dépendait directement du Conseil général, par contre les personnes responsables d'une eau de baignade ont pu bénéficier d'une assistance administrative et technique renforcée en 2011.

CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

LE PRINCIPE

Le SYDED, réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des **suivis de la qualité des eaux naturelles** et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des différents réseaux de mesure de la qualité des eaux naturelles.

La finalité de ces suivis est de disposer d'informations locales sur la qualité des milieux aquatiques afin notamment, de mieux identifier les opérations à entreprendre pour améliorer la qualité des eaux et d'en évaluer leur efficacité.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED procède ou fait procéder à des prélèvements et analyses sur les eaux superficielles et souterraines aux fins d'évaluation de leur qualité.

En complément de cette appréciation, le SYDED peut procéder à diverses interventions spécifiques, à la demande de communes et de groupements de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques.

LE CONTEXTE

Ce suivi départemental des eaux naturelles a été mis en place depuis 1998 sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général. Ce dernier y apporte son financement tout comme l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

ADHÉSIONS

Unique adhérent pour le réseau départemental : le Conseil général.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) est quant à lui adhérent pour le réseau de connaissance de son bassin.

A noter que les données ainsi collectées servent ponctuellement aux adhérents à d'autres compétences du SYDED (eau potable, assainissement...).

Par ailleurs, 11 collectivités ont bénéficié d'interventions spécifiques en 2011.



BILAN DES RÉSEAUX DE SUIVI

En 2011, la cellule d'expertise de la qualité des milieux aquatiques présente au SATESE a coordonné 3 réseaux de mesure :

■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL (RCD - ESU) DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

Il est un complément au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU) qui lui, est géré directement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Son programme a été modifié en 2010 et intègre désormais les suivis relatifs à la surveillance des eaux de baignade. Ainsi, le contrôle sanitaire des 22 eaux de baignade recensées, diligenté par les services de l'Etat, peut désormais être valorisé dans le cadre du RCD.

Ce réseau a procédé à 610 prélèvements, et a réalisé : 528 analyses bactériologiques, 50 analyses physico-chimiques et 7 analyses portant sur les indices biologiques.

■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL (RCO - ESU)

Il concerne tout particulièrement les masses d'eaux superficielles, en risque de non atteinte du « bon état », sur lesquelles ont été effectués 12 prélèvements pour analyses bactériologiques, physico-chimiques et des micropolluants.

Au total, ce sont près de 6000 valeurs qui sont ainsi collectées au travers de ces deux réseaux de mesure relatifs aux eaux superficielles.

■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES (RCS - ESO)

Il vise à apprécier, au niveau national, la qualité des principales masses d'eaux souterraines. Le programme a porté sur 20 sources et résurgences et s'est traduit par 140 prélèvements pour analyses bactériologiques et physico-chimiques ; 40 d'entre eux ont également donné lieu à une recherche de micropolluants.

Au total, ce sont près de 5800 valeurs qui sont ainsi collectées au travers de ce réseau de mesure de la qualité des eaux souterraines.

■ LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE CES RÉSEAUX

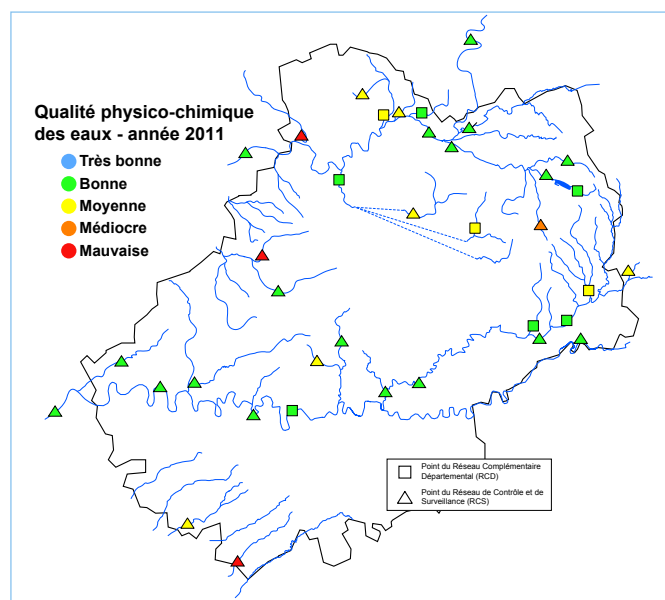
On peut retenir 5 points essentiels :

- la nécessité d'assurer un très bon fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs existants (réseau de collecte et stations d'épuration), ce qui permet déjà de résorber certains points chroniques de pollution,
- l'inutilité d'investir dans de coûteux dispositifs de désinfection si la fiabilité et la pérennité du fonctionnement ne sont pas garanties ou si la collecte sur le réseau est en partie défectueuse,
- la nécessité d'agir sur les apports diffus agricoles qui, avec les changements climatiques, ont un effet qui a tendance à s'accroître,
- la pollution bactérienne suit une dynamique particulière, elle ne pourra être réduite en utilisant les mêmes approches que pour les altérations physico-chimiques (pas d'effet de la dilution, augmentation très nette de la pollution en période de pluie ainsi que de son impact sur le linéaire, effets favorables des basses eaux et de la chaleur...).
- une contamination ponctuelle des eaux souterraines par les pesticides : avec une majorité d'herbicides retrouvés, ainsi que la détection de molécules interdites en France, principalement l'atrazine et le diuron. La présence de ces composés dans les échantillons s'explique essentiellement par des utilisations « anciennes » de ces produits qui sont restés piégés dans les sols et sont lentement largués dans les aquifères.

La qualité physico-chimique des eaux superficielles sur le département, pour l'année 2011, est dans l'ensemble satisfaisante avec 65 % des sites de mesure de bonne qualité. Toutefois, 35 % des points de prélèvement présentent une eau connaissant au moins une altération ponctuelle. Ainsi, les pollutions sont de deux types :

* A 46 % liées à la présence de matières organiques,

* A 54 % provoquées par des apports de nutriments (azote ou phosphore sous différentes formes chimiques).



BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

■ LE RÉSEAU DE SUIVI DU PLAN D'ACTION TERRITORIAL DU BASSIN VITICOLE (PAT)

Son programme spécifique est établi en accord avec la profession agricole (ADASEA), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil général du Lot. Il s'inscrit dans une démarche de connaissance de la contamination en produits phytosanitaires :

- sur 4 ressources utilisées pour la production d'eau potable,
- sur le tronçon de la rivière Lot allant de Douelle à Fumel.

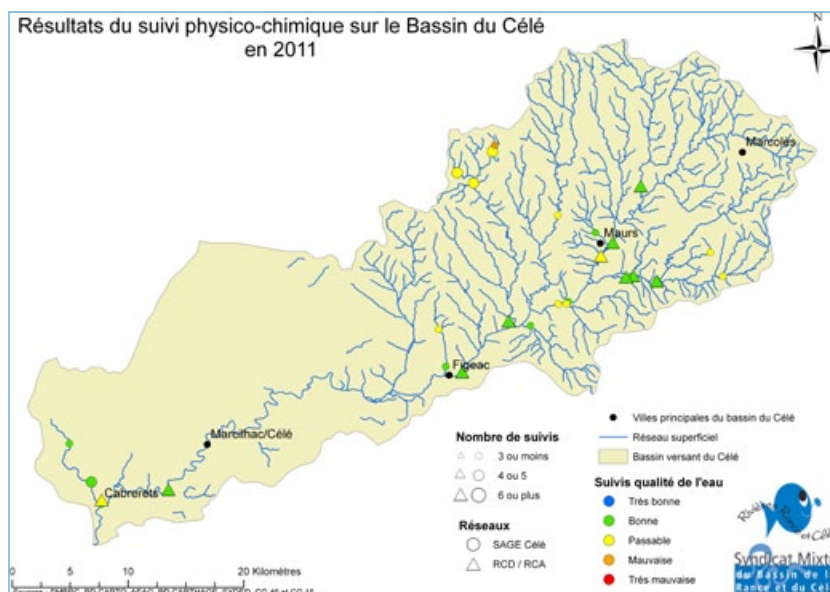
Ce suivi s'est traduit en 2011 par 8 prélèvements sur les eaux souterraines et 12 sur les eaux superficielles.

■ LE RÉSEAU DE CONNAISSANCE DU SYNDICAT MIXTE DE LA RANCE ET DU CÉLÉ

Son programme, établi en collaboration avec le syndicat mixte, s'inscrit pour sa première année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs du bassin de la Rance et du Célé n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser.

Ce réseau s'est principalement traduit par la réalisation de près de 210 prélèvements d'eaux superficielles (20 sites de mesure pour la physico-chimie et 66 pour la bactériologie). Ainsi, ce nouveau réseau a apporté des données complémentaires sur différents secteurs comme les centres-villes de Figeac et de Maurs, les rivières ou ruisseaux : du Moulègre, du Bervezou, du Drauzou, de Planioles, de la Sagne, de l'Enguirande, du Blazy. Par ailleurs, il intègre toutes les autres données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, nécessaire à la bonne conduite du SAGE.

Dans ce cadre un suivi de la turbidité en aval de Bagnac-sur-Célé a également été mené. Ainsi, le SMBRC a pu bénéficier de prêt de matériels, de formation à son utilisation et de l'interprétation des données collectées.



■ ÉTUDES PONCTUELLES :

Expertises de sédiments pour le Grand Cahors, la Communauté de communes Pays de Souillac, la Commune de Cassagnes et le SMBRC.

Suivis de milieux ou interventions suites à une pollution pour : la commune de Vayrac (rivière Sourdoire), la commune du Vigan (rivière Bléou), la DDT du Lot (rivière Lot), la commune de Douelle (ruisseau d'Auronne) et la commune de Salviac (Source de Luziers).

ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE BAIGNADE

LE PRINCIPE

Le SYDED du Lot assure une **assistance technique et administrative à la gestion des eaux de baignade naturelles** (ATPREB). Il exerce cette compétence pour le compte des communes et groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de personne responsable d'une eau de baignade.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED, apporte aux personnes responsables d'une eau de baignade (PREB) une assistance dans les principaux domaines suivants :

- la promotion touristique des baignades de pleine nature dans le département,
- la prise en charge financière du contrôle sanitaire de la baignade et le suivi complémentaire de la qualité de l'eau,
- la fourniture, uniquement pour les baignades en rivières, d'une prévision quotidienne de la qualité de l'eau par l'envoi du communiqué Inf'eau loisirs en été,
- la fourniture quotidienne de données météorologiques élaborées (cumul de pluie de la veille calculé à partir des données radar ainsi que les prévisions climatiques à 5 jours),
- l'expertise technique en cas de situation anormale identifiée par le suivi quotidien du site ou en cas d'alerte pollution diffusée par la DDT,
- l'aide à l'élaboration d'un panneau d'information du public,
- assistance technique et administrative à la création de baignade,
- la réalisation (en l'absence de réalisation groupée) ou le suivi de l'étude du profil de l'eau de baignade avec notamment la participation aux comités de pilotage organisés par EPIDOR et l'Entente Lot.

LE CONTEXTE

Le cadre réglementaire des baignades s'est renforcé, instaurant plus d'exigences en matière de surveillance de la qualité sanitaire de l'eau, ainsi que de l'information diffusée au public.

Afin d'apporter une assistance technique pour la mise en œuvre et le suivi du respect de ces nouvelles obligations réglementaires, le SYDED a créé, en 2011 l'ATPREB, en s'appuyant sur la mission d'aide à la gestion des eaux de baignade et l'expérience acquise dans le dispositif Inf'eau loisirs.



ATPREB - état des adhésions au 31/12/2011

Assistance à la gestion des eaux de baignade

- 1 Communauté de communes du Grand Cahors
- 2 Communauté de communes Lot-Célé
- 3 Commune de Brengues
- 4 Commune de Cabrerets
- 5 Commune de Cahors
- 6 Commune de Castelfranc
- 7 Commune de Cazals
- 8 Commune de Douelle
- 9 Commune d'Espagnac Sainte Eulalie
- 10 Commune de Frayssinet le Gélât
- 11 Commune de Gourdon
- 12 Commune de Luzech
- 13 Commune de Marcihac sur Célé
- 14 Commune de Martel
- 15 Commune de Montcuq
- 16 Commune d'Orniac
- 17 Commune de Puy l'Evêque
- 18 Commune de Saint Sulpice
- 19 Commune de Sauliac du Célé
- 20 Commune de Souillac (projet de baignade)
- 21 Commune de Tauriac
- 22 Commune de Vayrac
- 23 Syndicat de Gestion du Lac du Tolerme



mise à jour 15/09/2011

Les 22 gestionnaires d'eau de baignade présents sur le département ont adhéré à l'ATPREB, ainsi que la commune de Souillac qui a un site de baignade en projet.

LE BILAN

PROMOTION TOURISTIQUE DES BAINADES DE PLEINE NATURE DANS LE DÉPARTEMENT

2 manifestations « Big Jump » ont été organisées par la commune de Douelle et le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé. Dans les 2 cas, le SYDED a assuré le suivi de la qualité des eaux. En complément, pour la manifestation organisée par le SMBRC, le SYDED a participé à des animations proposées au grand public sur les thèmes de la qualité des eaux (réalisation de panneaux d'information...) et du tri des déchets (fourniture de matériel...).

De plus, grâce au dispositif In'eau loisirs, le communiqué journalier de prévision de la qualité des eaux a été diffusé tous les jours à près de 400 professionnels du tourisme. Il a par ailleurs été relayé tous les jours par la Dépêche du Midi et la radio Totem.

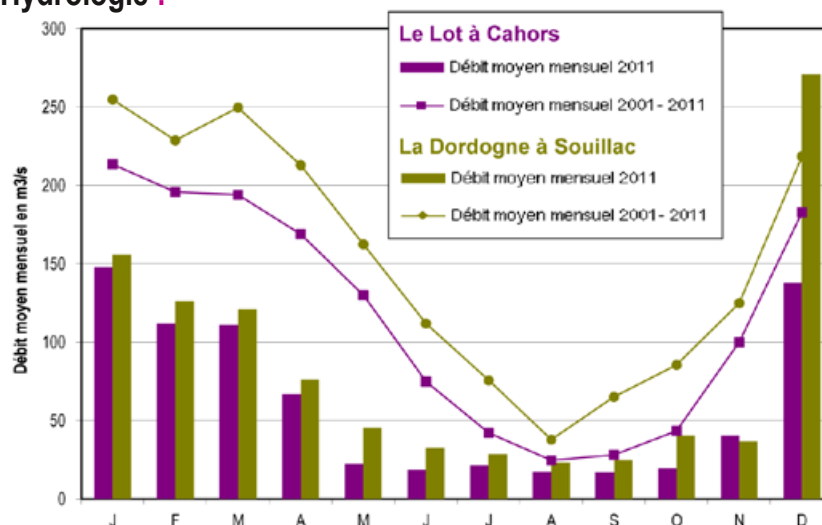
CONTRÔLE SANITAIRE DE LA BAINADE ET SUIVI COMPLÉMENTAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Malgré un **contexte hydrologique** particulier avec un net déficit pluvieux en hiver comme au printemps, puis des épisodes pluvio-orageux accompagnés ponctuellement de fortes précipitations très localisées en été, la qualité bactériologique des eaux de baignade comme des rivières lotoises demeure satisfaisante et démontre une poursuite de son amélioration.

Plus spécifiquement pour les sites de baignade, 18 % présentent une eau de bonne qualité, 77 % une eau de qualité moyenne et 5 % de qualité momentanément polluée.

En complément un suivi des cyanobactéries a été mené. Il s'est composé de 20 mesures et d'une seule présomption de développement de ces algues microscopiques sur le plan d'eau de Cazals qui s'est avérée infondée, après analyses en laboratoire.

Hydrologie :



Résultats du contrôle sanitaire des 22 sites de baignades du département :

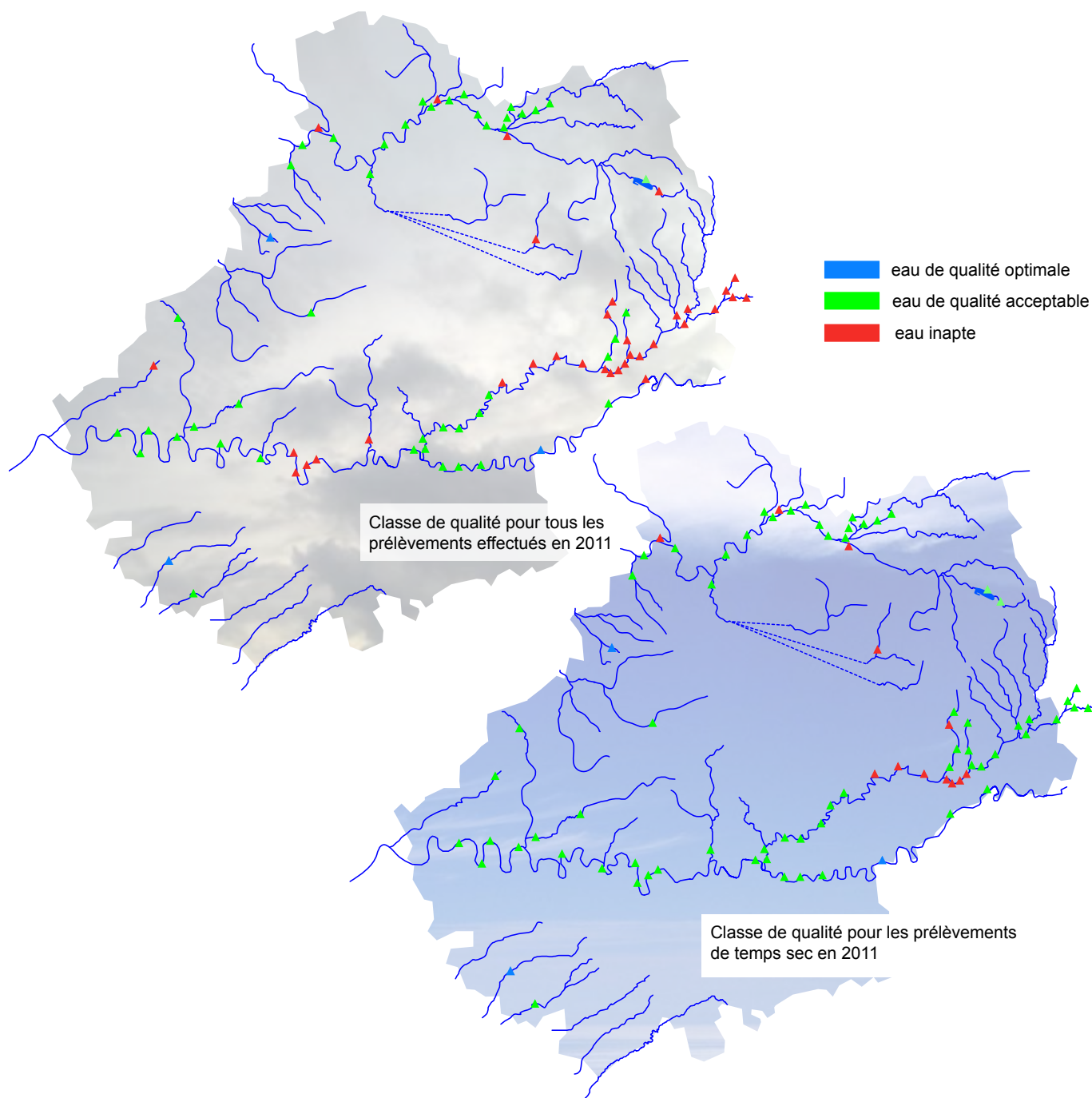
Commune	Point de prélèvement	2011
BRENGUES	CAMPING MUNICIPAL	5C
CABRERETS	CAMPING MUNICIPAL LE CANTAL	5B
CAHORS	CAHORS PLAGE	4B
CASTELFRANC	BERGE DU LOT	5B
CATUS	LAC VERT	5B
CAZALS	PLAN D'EAU DE LA CAYRE	5B
DOUELLE	PLAGE DU PONT ANCIENNE VOIE FERREE	5A
ESPAIGNAC SAINTE EULALIE	PONT D'ESPAIGNAC	5B
FRAYSSINET LE GELAT	PLAN D'EAU DU MOULIN BAS	5B
GOURDON	ECOUTE S'IL PLEUT	5B
LUZEC	BASE DE CAIX	5B
MARCILHAC SUR CELE	PLAN D'EAU MARCHILHAC	5B
MONTCUQ	PLAN D'EAU SAINT SERNIN	5A
MONTVALENT	GLUGES	5B
PUY L'EVEQUE	PLAGE CAMPING LES VIGNES	5B
SAINT CIRQ LAPOPIE	PLAGE ST CIRQ	5B
SAINT SULPICE	CAMPING MUNICIPAL	5B
SAULIAC SUR CELE	AIRE DE REPOS	5B
SENAILLAC LATRONQUIERE	LE TOLERME	5B
TAURIAC	PLAN D'EAU MAS DE LA CROIX	5A
VAYRAC	LES GRANGES	5B

A Bonne qualité
 B Qualité moyenne
 C Momentanément polluée
 D Mauvaise qualité
 Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.
 Par exemple : 21A signifie que 21 prélèvements de bonne qualité ont été effectués au cours de l'année.

Résultats du suivi complémentaire de la qualité bactériologique des eaux :

Globalement, les résultats du suivi bactériologique sont très cohérents par rapport à ceux enregistrés les années précédentes. On constate :

- La fragilité des eaux du Célé après les fortes pluies, ainsi que de la rivière Lot dans le secteur de Cahors,
- La chronicité de pollutions bactériologiques sur certains affluents de la Dordogne (Sourdoire, Bave et Borrèze),
- La bonne qualité bactériologique des sites de baignade, des rivières Lot et Dordogne.



■ INF'EAU LOISIRS

Divers enseignements sont à tirer de la saison 2011:

- difficultés à trouver des observateurs de terrain (Dordogne et Lot),
- peu d'appels sur le serveur vocal (environ 280 sur les 3 rivières pour les 3 mois),
- fréquentation stable du site Internet (2 500 visites, environ, sur les 3 mois),
- participation à l'étude sur l'extension du dispositif au bassin de la Dordogne (pilotee par la DATAR).

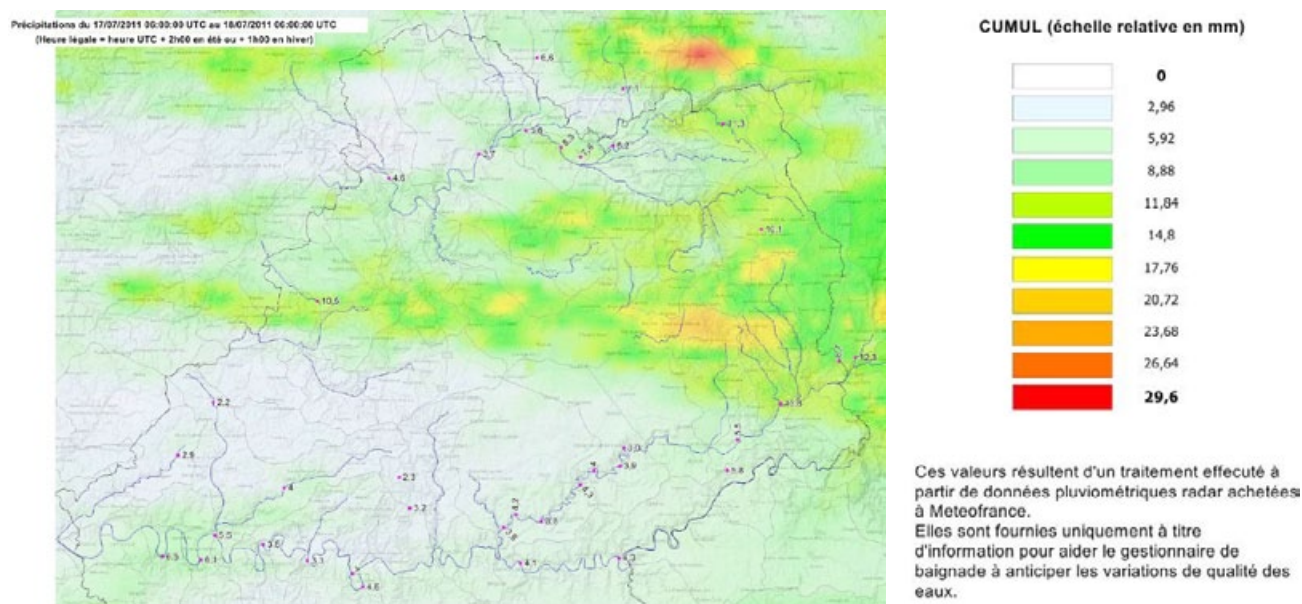
On constate qu'à l'exception du secteur de Figeac le pourcentage de jours où la baignade est déconseillée dépasse rarement 15 %, soit un peu plus d'une dizaine de jours. Sur l'agglomération de Figeac, le pourcentage est élevé : en effet la nouvelle station d'épuration n'a été mise en service que courant juillet, période la plus perturbée. Par la suite, la situation s'est nettement améliorée.

■ FOURNITURE DE DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES ÉLABORÉES

Chaque matin sur la période du 15 juin au 15 septembre, il a été fourni aux gestionnaires d'une eau de baignade :

- les données élaborées de cumul de pluie de la veille, calculées pour le site de baignade à partir des données Radar Météo France,
- les prévisions Météo France à 5 jours.

Toutes ces informations permettent aux gestionnaires de disposer d'informations factuelles leur permettant d'évaluer le risque de la dégradation de qualité de leur site de baignade.



■ L'EXPERTISE TECHNIQUE EN CAS DE SITUATION ANORMALE IDENTIFIÉE PAR LE SUIVI QUOTIDIEN DU SITE OU EN CAS D'ALERTE POLLUTION :

Alertes pollution à Marcilhac sur Célé :

Fin août, le réseau de collecte d'eaux usées de la commune de Marcilhac-sur-Célé a connu un dysfonctionnement d'une durée de 12 heures. Grâce au signalement rapide et à l'intervention efficace de la commune, cette pollution de toute manière limitée, n'a entraîné la fermeture que pour une journée de la baignade de Sauliac-sur-Célé.

Alertes pollution à Souillac :

Le 5 septembre, suite à des travaux sur le réseau de collecte de la commune de Souillac, des déversements d'eaux usées domestiques brutes ont eu lieu sur la Dordogne et la Borrèze. Cette information transmise là encore efficacement par la commune et relayée par les services de l'Etat, a pu être diffusée largement grâce au dispositif Inf'eau loisirs.

Développements singuliers de végétaux aquatiques sur la rivière Lot dans la boucle de Cahors :

Directement en liaison avec des conditions hydrologiques et météorologiques particulières plus qu'avec une quelconque augmentation des apports de pollution, il a été constaté dans le courant de l'été des développements d'herbiers de Myriophylles autochtones et de cyanobactéries du genre *Oscillatoria* tapissant le fond de la rivière. A noter que les analyses réalisées en laboratoire sur les cyanobactéries ont montré que ces dernières ne produisaient pas de toxines.

■ ÉLABORATION D'UN PANNEAU D'INFORMATION DU PUBLIC

Un panneau info baignade à l'attention du public a été conçu et testé sur la baignade de Douelle durant la saison estivale. Après cette phase de test, la version finale du panneau a été produite. Ces panneaux seront installés pour la saison à venir.



■ ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE À LA CRÉATION DE BAIGNADE

Deux communes ont fait l'objet d'une assistance technique et administrative suite à un projet de création d'une baignade :

- Souillac : la baignade qui se situe sur la rivière Dordogne face au stade, sera ouverte en 2012 et des aménagements sont prévus pour la saison 2013.
- Cabrerets : ce sera la seconde baignade sur cette commune, elle se situe au niveau du moulin sur le Célé. Elle sera ouverte en 2012.

■ PROFIL DE L'EAU DE BAIGNADE

Le SYDED a participé aux groupes de travail animés par EPIDOR et l'ENTENTE Lot, créés pour la réalisation des profils de l'eau de baignade des sites présents sur les bassins versants de la Dordogne et du Lot (hors Célé) dans le secteur lotois. Il a également fourni l'ensemble des données relatives à la qualité des eaux et à l'assainissement, dont il disposait sur les secteurs concernés.

A la fin de l'année 2011, 91% des sites de baignade ont finalisé leurs profils, ce qui compte tenu des délais imposés par la réglementation et de la nouveauté de la démarche, peut être considéré comme un très bon résultat.

Etat d'avancement des profils de baignades

- 1 Communauté de communes du Grand Cahors
- 2 Communauté de communes Lot-Célé
- 3 Commune de Brengues
- 4 Commune de Cabrerets
- 5 Commune de Cahors
- 6 Commune de Castelfranc
- 7 Commune de Cazals
- 8 Commune de Douelle
- 9 Commune d'Espagnac Sainte Eulalie
- 10 Commune de Frayssinet-le Gélât
- 11 Commune de Gourdon
- 12 Commune de Luzech
- 13 Commune de Marcihac sur Célé
- 14 Commune de Martel
- 15 Commune de Montcuq
- 16 Commune d'Orniac
- 17 Commune de Puy l'Evêque
- 18 Commune de Saint Sulpice
- 19 Commune de Sauliac du Célé
- 20 Commune de Souillac (projet de baignade)
- 21 Commune de Tauriac
- 22 Commune de Vayrac
- 23 Syndicat de Gestion du Lac du Tolerme

Légende :

- Achévé
- En cours
- Non commencé



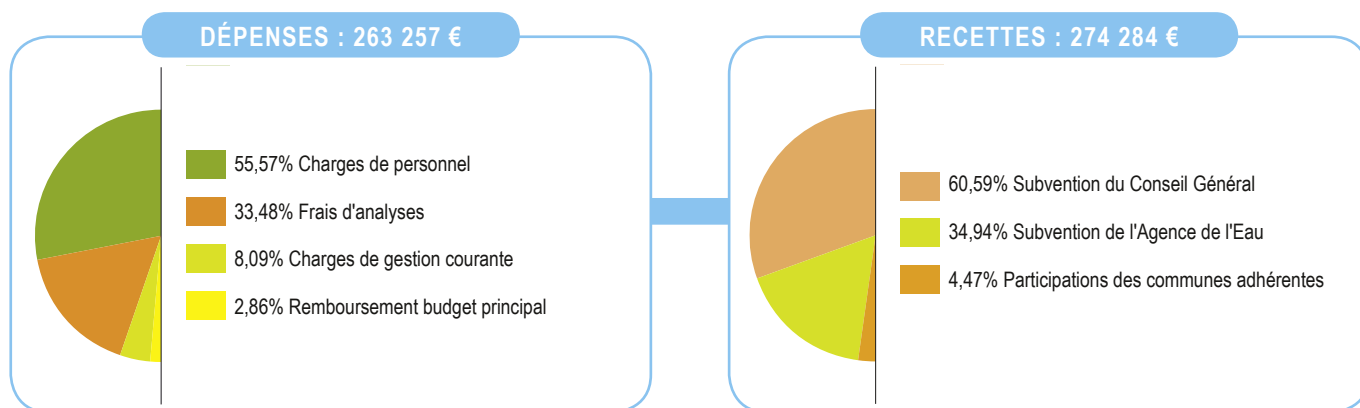
BILAN FINANCIER 2011

TARIFS

Interventions spécifiques		Unité de facturation	Tarif 2011 (en € HT)
• Prélèvement in situ d'un échantillon d'eau	- Pour suivi loisirs aquatiques	Forfait	32,14 €
	- Pour suivi physico-chimique de base	Forfait	65,97 €
	- Supplément pour suivis spécifiques (micro-polluants, bactério, cyano, ...)	Forfait	16,18 €
• Études particulières	- Intervention technicien	Journée	404,92 €
	- Déplacement : taux des indemnités fonction publique en vigueur le jour considéré (p.m. au 21/10/2010)	Repas	14,45 €
		Nuitée	42,65 €
	- Frais de véhicules équipé froid	Km	0,43 €
	- Frais de véhicule laboratoire	Km	0,52 €
	- Échantillonneur automatique ou analyseur enregistreur	Journée	61,44 €
	- Analyseur simple	Journée	23,06 €
	- Frais d'analyses	Tarif du marché laboratoires	

Réf. délibération n° 2011-CS1-006 du 14/01/2011

FINANCEMENT



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Les animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles se déroulent en 2 séances réparties sur 2 demi-journées, à la demande des enseignants.

Le partenariat avec l'Inspection académique du Lot

Les outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en classe sont le fruit d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

→ 46 classes ont bénéficié des interventions du SYDED
- soit, plus de 1 000 enfants rencontrés

Les visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. Le soutien financier apporté par la prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenu.

→ 61 visites - soit, un peu plus de 2 000 visiteurs

Soutien de la démarche "Éco-école"

Éco-école est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable. Le SYDED conseille et accompagne les établissements qui le sollicitent dans ce cadre.

→ Le Lycée Clément Marot de Cahors, l'école élémentaire de St-Denis-Catus



POUR LE GRAND PUBLIC

Le journal d'information SYnergies (87 000 ex.)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire 2 fois par an. Les thématiques traitées en 2011 dans le "dossier spécial" ont été :

- **Amélioration de la collecte sélective :**

les communes et le SYDED se mobilisent (janvier).

- **Le centre de tri de St-Jean-Lagineste : beaucoup plus qu'une simple rénovation** (juillet).

- **Semaine Européenne du Développement Durable**, Gourdon, 2 et 6 avril.
- **City Raid**, Cahors, 20 avril
- **Stand DEEE**, Cahors et Figeac, 21 mai
- **Stand foire éco-bio** (asso. Terra Salva), Cazillac, 25 juin
- **Stand Célé't** (Big Jump), Figeac, du 8 au 10 juillet
- **Festival Ecaussystème**, Gignac, 5 et 6 août
- **Foire exposition**, Cahors, du 22 au 26 septembre.
- **Fête de la science**, Souillac, du 12 au 15 octobre
- **Semaine de la Réduction des Déchets**, Cahors, du 21 au 24 novembre

Animations "tri et réduction des déchets" hors domicile



Souhaitant étendre la sensibilisation "éco-citoyenne" du public, au-delà du cadre domestique, le SYDED s'est positionné comme partenaire de plusieurs manifestations culturelles, sportives ou commerciales, notamment pendant la période estivale :

De nouveaux cabas

En janvier 2005, pour restreindre l'usage des sacs plastiques jetables, le SYDED avait envoyé des cabas dans tous les foyers lotois. Les années suivantes, ils étaient proposés gratuitement sur des stands tenus par le SYDED et lors de manifestations engagées pour le tri et la réduction des déchets. Le stock a été renouvelé en 2011. Ce fut l'occasion d'actualiser son message et son design, en les mettant en accord avec ceux utilisés pour les bennes des camions de collecte (réalisés en 2010).



Projet 2012 - Année mondiale de l'eau

Pour marquer l'année mondiale de l'eau, un dossier spécial sur la gestion de l'eau potable dans le Lot sera traité dans le SYnergies n° 8. Des animations et des supports pédagogiques pour le jeune public doivent être développés sur la thématique de l'eau (gestion des ressources, utilisation au quotidien de l'eau potable, traitement des eaux usées...).

PRÉVENTION DES RISQUES

En gérant des activités industrielles, le SYDED exploite des équipements qui peuvent générer des risques, tant sur le plan de la santé-sécurité (accidents de travail, maladies professionnelles...), que sur le plan environnemental (impacts et rejets liés à l'exploitation).

C'est pourquoi, le service Qualité-Sécurité-Environnement (service support transversal à toutes les compétences/activités) se charge de mettre en place des moyens de maîtrise de ces risques à partir des analyses des situations de travail, des indicateurs de suivi, des besoins d'exploitation, de la réglementation...

SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

Pour prévenir les risques d'accidents, plusieurs outils ont été utilisés :

- **Le DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), mis à jour annuellement, permet d'identifier les risques professionnels et de définir les actions préventives. A fin 2011, environ 60 % des actions ont été menées, avec une priorité sur l'activité "centre de tri" qui génère 62 % des accidents du travail.

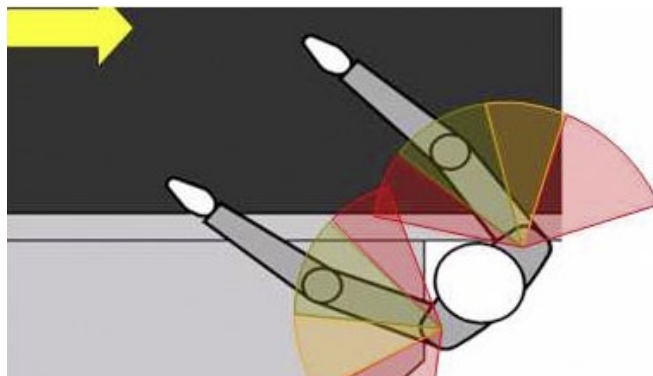
- **L'étude sur les postes seniors** : un accord d'entreprise a été signé en faveur de l'emploi des seniors (salariés de plus de 50 ans) afin, entre autre, d'améliorer les conditions de travail et de permettre un meilleur maintien dans l'emploi. Pour cela, des analyses de postes ont été effectuées afin d'identifier les sources de contraintes liées au rythme, à la posture et à l'environnement de travail. Suite à ces analyses, des actions d'amélioration ont été définies. A fin 2011, environ 65 % des actions ont été menées. Elles concernent en priorité la mise en place des équipements de protection collectifs (confort des engins par exemple).

- **La communication** : *flash sécurité, affiche sécurité, info accident, mémo* (etc.) sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et accidents.

Une nouvelle fiche prévention a par exemple été diffusée pour rappeler les consignes et les règles de sécurité à suivre lors des déplacements dans les escaliers.

- **Les actions de formation** ont été suivies en vue de compléter les connaissances des agents sur leur métier et les risques inhérents : secourisme, habilitations électriques, risques routiers...

Au total : 578 heures de formation pour 71 salariés.



- **L'ergonomie** : Comme dans la plupart des métiers dits de "travail à la chaîne", les cadences et la répétitivité des gestes pour les agents de tri peuvent entraîner, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Suite à un état des lieux mené par le SYDED sur ses trois centres de tri, une démarche interne a été engagée. C'est pourquoi, dès le lancement du projet d'optimisation du site de St-Jean-Lagineste, le SYDED a pris la décision innovante d'y intégrer un volet « ergonomie », entièrement dédié à la **prévention des risques professionnels** et à l'**amélioration des conditions de travail**.

Pour améliorer les conditions de travail, d'autres facteurs ont également été pris en compte : aspiration des poussières, traitement des odeurs, isolation phonique, maintien d'une ambiance thermique stable, éclairage à dominante naturelle...

ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Dans la continuité du programme environnemental élaboré en 2009, de nombreuses actions ont été menées :

- Réalisation de **contrôles** sur les **rejets atmosphériques** des réseaux de chaleur.

- Mise en place d'un suivi et d'un **entretien de tous les séparateurs à hydrocarbures** pour retenir et éliminer conformément à la réglementation les écoulements issus des eaux pluviales de ruissellement.

- Mise en place d'un **suivi post-exploitation du CET de Figeac** conformément à la réglementation relayée par la DREAL (contrôles des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, du biogaz, de la topographie du dôme, garanties financières,...).

- **Mise à jour des situations administratives** pour les concilier avec les évolutions des équipements du SYDED (hangar de stockage de broyats de bois de Figeac, suppression de l'activité de transit d'ordures ménagères à Glanes, projet "unité boues" à Catus).

D'autre part, la DREAL a poursuivi les inspections des installations du SYDED en contrôlant la base de valorisation de Figeac (y compris le CET), celle de Saint-Jean-Lagineste, et les installations de Souillac et de Glanes. Il n'y a eu aucun écart donnant lieu à une mise-en-demeure. Les observations sont intégrées dans le plan d'actions environnementales et font l'objet d'un suivi dont l'état d'avancement est communiqué à la DREAL.

L'année 2010 avait été marquée par 3 incidents nécessitant les secours extérieurs. **En 2011**, il n'y a pas eu de tels incidents et donc **aucun effet néfaste sur l'environnement ou le voisinage**.

Dans le domaine de la prévention des impacts sur l'environnement, **l'année 2012** sera marquée par la **réhabilitation du CET de Dégagnac** et le suivi de ses impacts environnementaux.

LEXIQUE

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

ATPREB : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade

Bassin versant : Un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

Big Jump : Journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens.

Cyanobactéries : Aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées « algues bleu-vert ». On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), administration de mission à vocation interministérielle.

Eaux naturelles : Regroupent les eaux superficielles (ruisseau, rivière, lac...) les eaux souterraines (source, résurgence...) avant notamment tout traitement de potabilisation.

EPIDOR : Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

Myriophylles : Plante aquatique dont les feuilles sont en forme de fines lanières. Lorsque leur développement est important il est coutume de parler d'herbiers à myriophylles.

Oscillatoria : Genre de cyanobactéries en forme de filaments. Elles peuvent évoluer soit librement dans l'eau soit accrochées au fond des rivières. Dans ce cas il peut arriver que des plaques se décollent du fond et viennent flotter à la surface.

Profil de baignade : Correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

